

LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER !!!

QUAND LES INGÉRENCES DE L'ETAT DANS LES SOINS PSYCHIQUES SE RÉPÈTENT...

Depuis l'avènement de la "start up nation", la multiplication de "dispositifs innovants" démontre le refus de l'État de mettre en place de réelles réponses adaptées aux besoins de la population. Et ça continue : après l'annonce en octobre de Monsieur Lionel Collet président de la Haute Autorité de Santé (HAS), l'amendement 159 remettant en question la pluralité des approches, c'est au tour de la proposition de Loi N° 385 déposée par le Sénateur Alain Milon visant à favoriser les centres experts.

Il s'agirait d'être sérieux messieurs dames, vous parlez à la place de professionnel·les qui œuvrent tous les jours sur les champs en ruine des soins psychiques. Les personnes en souffrance sont suffisamment en détresse pour qu'on ait besoin de les noyer davantage sous des informations et des propositions fumeuses.

Pour SUD, ces nouvelles propositions sont encore des non-réponses. Ce sont des manigances idéologiques masquant mal les enjeux pécuniers et électoraux à venir. Encore une fois vous proposez d'organiser la non-rencontre et de déplacer les débats et les demandes. Encore une fois vous prônez le renforcement de l'individualisation de la souffrance hors collectif où nouer des liens.

La souffrance psychique implique avant tout une personne avec son histoire de vie toujours singulière, comme les sciences humaines nous ont appris à le penser depuis fort longtemps.

Les professionnel·les croulent quotidiennement sous vos injonctions paradoxales dont les personnes accompagnées font les frais : protocolisation et besoins particuliers, uniformisation des pratiques et autodétermination du patient, bientraitance et restriction budgétaires, qualité de vie au travail et file active grandissante !

ÇA SUFFIT LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER !!

La HAS déclarait, dans son communiqué du 17 mai 2013 sur l'Ethique, avoir « pour mission de contribuer au renforcement de la qualité des soins au bénéfice des patients et en vue du maintien d'un système de santé solidaire et équitable. » Ce serait-elle perdue en chemin ??!

Parce que pour les professionnel·es, les tensions de plus en plus vives entre éthique du soin psychique et pratique quotidienne sous la pression des restrictions budgétaires sont insupportables. Et les échanges entre membres d'une équipe pluridisciplinaire riches de leurs différences d'approche sont de plus en plus attaqués.

ÇA SUFFIT LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER !!!

SUD SANTE SOCIAUX REVENDIQUE :

- ✗ Ni uniformisation ni protocolisation du soin psychique
- ✗ La pluralité des prises approches et des prises en charge
- ✗ Favoriser et valoriser le travail pluridisciplinaire
- ✗ La gratuité et l'accès aux soins psychiques pour tous

